

DÉCISION N°13-2025

Objet : Marché public - Création d'une voie de desserte pour l'aménagement d'un site industriel - Rue de l'Industrie à Charquemont – Travaux de finition

Le Président,

- **Vu** l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** la délibération n° 2018-44 du 12 avril 2018 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au Président de prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés,
- **Vu** le marché de travaux pour la création d'une voie de desserte à Charquemont attribué à l'entreprise SAS JC BONNEFOY,
- **Vu** le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre B.E.J. L'Ingénierie Haut Doubs en date du 06 juin 2024,
- **Vu** les crédits nécessaires inscrits au budget,

DÉCIDE

- De procéder au paiement des travaux de finition réalisés par l'entreprise SAS JC BONNEFOY pour un montant de **83 448,10 € HT, soit 100 137,72 € TTC**,
- Ce montant correspond au marché de travaux pour la création d'une voie de desserte sur la Rue de l'Industrie à Charquemont.

Fait à Maîche, le 24/02/2025

Franck VILLEMMAIN,
Président



Transmise en Sous-Préfecture le : 27/02/25